

Formulaire de candidature : Évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador — Comité consultatif du programme de suivi

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) lance un appel à candidatures pour deux postes vacants (un groupe autochtone ou à l'industrie de la pêche) au sein du Comité consultatif du programme de suivi de l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier pétrolier et gazier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour être admissibles à une nomination au Comité consultatif du programme de suivi de l'évaluation régionale, les candidats intéressés doivent transmettre le formulaire de candidature. Ce formulaire, accompagné du curriculum vitae du candidat, doit être transmis au plus tard le **28 juillet 2023** à : postdecision@iaac-aeic.gc.ca.

Pour être admissible, un candidat doit satisfaire à au moins l'un des critères essentiels suivants :

- Expérience à titre de participant à des examens d'évaluations environnementales relatives au forage extracôtier;
- Connaissance des enjeux environnementaux touchant les répercussions du forage exploratoire extracôtier;
- Connaissance des répercussions et des avantages socioéconomiques du forage exploratoire extracôtier;
- Savoirs autochtones et connaissance des activités autochtones associées au milieu marin dans la zone extracôtière à l'est de Terre-Neuve.

En plus de ces critères, l'Agence pourrait également tenir compte des atouts suivants :

- Excellente compréhension du SIG et de ses usages potentiels;
- Expérience à titre de président de comités consultatifs ou de participant à de tels comités;
- Reconnaissance nationale ou internationale dans le domaine d'expertise du candidat;
- Solides attestations d'étude, compétences professionnelles ou compétences en matière de réglementation pertinentes;
- Publications ou rapports pertinents.

Pour plus d'information, veuillez consulter le [Mandat](#) est disponible sur le Registre canadien d'évaluation d'impact ou envoyer un courriel à : postdecision@iaac-aeic.gc.ca.

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire de candidature sont utilisés pour évaluer les candidats et nommer les membres du Comité consultatif du suivi de l'évaluation régionale. Veuillez lire l'énoncé de confidentialité pour obtenir de plus amples renseignements (annexe 1). L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) avisera les candidats par courriel une fois que les membres du comité auront été sélectionnés.

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Renseignements personnels

Nom	Prénom	Initiale
_____	_____	_____
Suffixe (M., Mme, Mx)	Pronom de préférence (il/elle/ils/elles)	
_____	_____	
Adresse	Numéro d'appartement	
_____	_____	
Ville	Province	Code postal
_____	_____	_____
N° de téléphone	Autre n° de téléphone	
_____	_____	
Courriel	Mode de communication préféré	
_____	_____	
EMPLOI	EMPLOYEUR	
_____	_____	

PARTIE 2 : RÉFÉRENCES

Première référence

_____	_____	_____
Nom	Courriel	N° de téléphone

Deuxième référence

_____	_____	_____
Nom	Courriel	N° de téléphone

PARTIE 3 : DÉCLARATION D'INTÉRÊT

VEUILLEZ DÉCRIRE BRIÈVEMENT VOTRE INTÉRÊT, VOTRE BUT, VOS OBJECTIFS OU VOS MOTIVATIONS RELATIVEMENT À LA PARTICIPATION AU COMITÉ CONSULTATIF DU PROGRAMME DE SUIVI DE L'ÉVALUATION RÉGIONALE.

PARTIE 4 : QUALIFICATIONS ESSENTIELLES

Dans cette partie, veuillez indiquer si vous possédez les qualifications essentielles et, le cas échéant, expliquer pourquoi. Le candidat doit décrire brièvement la façon dont il a acquis les connaissances ou l'expérience pertinentes. Les candidats admissibles au Comité consultatif du suivi de l'évaluation régionale doivent satisfaire à au moins un des critères énoncés dans la liste présentée ci-dessus.

1. Avez-vous une expérience de participation aux examens des évaluations environnementales relatives au forage extracôtier? Si oui, veuillez décrire, en 500 mots ou moins, la façon dont vous avez acquis cette expérience et les étapes de l'évaluation auxquelles vous avez participé.

L'expérience est démontrée par la participation aux consultations ou aux séances de mobilisation et par la transmission de commentaires sur l'un des documents suivants : description de projet, lignes directrices relatives à l'étude d'impact environnemental, étude d'impact environnemental du promoteur et rapport d'évaluation environnementale de l'Agence.

2. Connaissance des enjeux environnementaux touchant le forage exploratoire extracôtier. Veuillez préciser la façon dont vous avez acquis cette connaissance. Précisez et décrivez les enjeux environnementaux et les impacts liés au forage exploratoire extracôtier (max. 500 mots).

3. Connaissance des répercussions socioéconomiques du forage exploratoire extracôtier. Veuillez préciser la façon dont vous avez acquis cette connaissance. Précisez et décrivez les enjeux environnementaux et les impacts (positifs ou négatifs) liés au forage exploratoire extracôtier (max. 500 mots).

4. Savoirs autochtones et activités autochtones liées à l'environnement marin. Veuillez préciser la façon dont vous avez acquis ces connaissances et la profondeur de vos connaissances en matière d'activités autochtones et d'environnement marin (max. 500 mots).

La réponse comporte des renseignements protégés. (Oui/Non) : _____

PARTIE 5 : QUALIFICATIONS CONSTITUANT UN ATOUT

S'il y a lieu, le candidat devrait préciser, dans cette partie, les qualifications qu'il possède et qui seraient un atout pour le Comité consultatif du programme de suivi de l'évaluation régionale en fournissant une brève description de la façon dont ils ont acquis ces connaissances ou cette expérience, et en précisant quand ils les ont acquises (max. 250 mots).

A) Excellente compréhension du système d'information géographique (SIG) et de ses usages potentiels

B) Expérience de la présidence de comités consultatifs ou de la participation à des comités consultatifs

C) Reconnaissance nationale ou internationale dans le domaine d'expertise du candidat

D) Solides attestation d'études, compétences professionnelles ou compétences en matière de réglementation pertinentes

E) Publications ou rapports pertinents

Nous vous remercions d'avoir rempli le formulaire de candidature au Comité consultatif du programme de suivi de l'évaluation régionale. Le formulaire de candidature et le curriculum vitæ doivent être transmis à l'Agence au plus tard le 28 juillet 2023. Si vous avez des questions à propos du Comité ou du processus de candidature, veuillez envoyer un courriel à postdecision@iaac-aeic.gc.ca.

Annexe 1 — Énoncé de confidentialité

Avant de nous fournir vos renseignements personnels, veuillez prendre le temps de lire l'énoncé de confidentialité.

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada, aux présentes appelée l'Agence, coordonne un processus de sélection des membres d'un comité consultatif qui sera responsable du programme de suivi de l'évaluation régionale du forage exploratoire extracôtier à l'est de Terre-Neuve-et-Labrador. Aux fins du présent processus de sélection, l'Agence recueillera les renseignements personnels que vous aurez fournis. Le processus de sélection comprend la nomination des membres du Comité.

Les « renseignements personnels » correspondent à tout renseignement, sous quelque forme, à propos d'une personne identifiable, y compris les renseignements détaillés à propos de ses expériences personnelles ou des points de vue ou opinions à propos de cette personne. Veuillez vous reporter à l'article 3 de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) pour obtenir de plus amples informations à propos des renseignements personnels.

L'Agence s'engage à protéger les droits des individus à la vie privée et à protéger les renseignements personnels dont elle a la responsabilité conformément aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Si vous décidez de présenter votre candidature à un poste du Comité, il est important de savoir que la présentation de votre candidature fait foi de votre consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements que vous avez fournis, conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Vos renseignements personnels serviront à évaluer vos compétences comme l'exigent les critères de mérite du poste. Le Comité de sélection recevra tous les renseignements relatifs à la candidature aux fins d'évaluation. Le Comité de sélection évaluera ensuite les candidats sélectionnés et recommandera des finalistes qui seront évalués par l'Agence et tous les signataires de l'Entente pour la réalisation d'une évaluation régionale. Veuillez prendre note que les renseignements que vous avez fournis ne seront pas utilisés à quelque autre fin sans votre consentement explicite et que leur utilisation respectera les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Vous avez le droit de demander accès à vos renseignements personnels et de demander que des corrections y soient apportées si vous croyez qu'il y a erreur ou omission. Pour exercer ces droits, vous pouvez communiquer avec l'équipe de l'Accès à l'information et protection des renseignements personnels de l'AEIC à atip-airp@aeic-iaac.ca.

Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès du [Commissaire à la protection de la vie privée du Canada](#), à tout moment, relativement au traitement de vos renseignements personnels par l'Agence.

Les renseignements personnels seront conservés pendant 2 ans après la fin du processus de nomination. Les renseignements personnels peuvent être conservés pendant une période plus longue, selon les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ou de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*. Par exemple, les renseignements personnels seront conservés pendant 2 années supplémentaires après leur utilisation à des fins administratives ou une demande d'accès aux renseignements personnels. Après la réception d'une demande d'accès à l'information, les renseignements personnels peuvent être conservés jusqu'au moment où la personne a eu la possibilité d'exercer tous ses droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les renseignements personnels seront protégés conformément aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) et sont décrits dans les Fichiers de renseignements personnels ordinaires du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), Membres de conseils d'administration, de comités et de conseils (POU 919), présentées en détail dans [Info Source](#).

En fournissant vos renseignements personnels, vous reconnaissez avoir lu et compris cet énoncé et consentez à la collecte, l'utilisation et la divulgation, par l'Agence, de vos renseignements personnels.